

entrer dans les écoles déjà existantes, qu'on n'avait pu les admettre tous.

Pour ne pas les priver des bienfaits de l'éducation et pour les enlever aux dangers de la rue, on va ouvrir, le 1er octobre, une nouvelle école pour les enfants de huit à neuf ans. De plus, malgré les grands sacrifices qu'il s'est déjà imposé, le Séminaire a fait ajouter un étage à l'école de la rue Cotté. On espère que ce nouveau local sera prêt dans une quinzaine de jours et qu'on pourra alors y recevoir les élèves.

Après ces bonnes nouvelles dont se réjouiront tous ceux qui s'intéressent à une éducation chrétienne, M. Sentenne a rappelé les avis que, dans une précédente instruction, il avait donnés à x fidèles relativement à l'importance de l'éducation et au choix des maîtres.

Il a, ensuite, ajouté que d'autres avis non moins importants devaient être donnés, car, suivant qu'ils seraient bien ou mal écoutés, le maître réussira ou échouera dans sa tâche.

Ces avis sont que les parents doivent accorder leur entier concours aux maîtres et être toujours prêts à les seconder. On leur confie des enfants qui ont souvent de nombreux défauts ; ils vont s'appliquer à détruire ces défauts et à les remplacer par des vertus. Ils ne pourront réussir qu'autant que les parents les seconderont et les feront respecter. Les parents ne doivent jamais donner tort aux maîtres devant leurs enfants, car ils diminueraient ainsi leur autorité et le respect dont ils doivent toujours être entourés.

On voit trop souvent les parents aimer leurs enfants avec mollesse, leur passer toutes leurs fantaisies, les habituer, dès leur enfance, au luxe, leur prodiguer des distractions de toute sorte, jusqu'à faire pour eux ces soirées qu'on appelle *bais d'enfants* ; aussi quand on met ces enfants dans les collèges n'aspirent ils qu'au moment d'en sortir, n'ont-ils aucun goût pour l'étude, et, souvent, sont-ils incapables de se plier à la discipline des maisons d'éducation.

Il faut que les maîtres réagissent vigoureusement contre ces mauvaises dispositions et pour qu'ils en soient capables ils doivent être respectés de leurs élèves et leur autorité doit être entière. Il faut donc que les parents les aident et les secondent. S'il en était autrement on verrait encore ce dont nous avons été si souvent les témoins affligés : un père, à force de travail, d'ordre et d'économie, arrivant aux plus hautes positions du rang et de la fortune, et les enfants, incapables de maintenir cette haute situation, décheoir peu à peu pour arriver quelquefois jusqu'à la misère.

Donnez donc à vos enfants une éducation virile pour qu'ils soient en mesure de supporter et de triompher des rudes combats de la vie.

M. Vincent Plinguet, curé de l'Île Dupas, vient de célébrer, dans sa paroisse, ses noces d'or. A cette occasion, un grand nombre d'ecclésiastiques s'étaient rendus auprès de ce digne prêtre pour